

**RÉSEAU DES ARCHIVES DU QUÉBEC**

**RAPPORT FINANCIER**

**(NON AUDITÉ)**

**AU 31 AOÛT 2018**

**RÉSEAU DES ARCHIVES DU QUÉBEC**

**RAPPORT FINANCIER**

**(NON AUDITÉ)**

**AU 31 AOÛT 2018**

**RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN  
EXERCICE INDÉPENDANT**

**1**

**ÉTATS FINANCIERS NON AUDITÉS**

Résultats

**2**

Évolution de l'actif net

**3**

Bilan

**4**

Flux de trésorerie

**5**

Notes afférentes aux états financiers

**6 - 8**

# FRANÇOIS DUFRESNE CPA INC.

---

Société de comptable professionnel agréé

## RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT

À l'actionnaire de  
RÉSEAU DES ARCHIVES DU QUÉBEC

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints de l'organisme RÉSEAU DES ARCHIVES DU QUÉBEC, qui comprennent le bilan au 31 août 2018, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### Responsabilité du professionnel en exercice

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en oeuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en oeuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en oeuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.

### Conclusion

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme RÉSEAU DES ARCHIVES DU QUÉBEC au 31 août 2018 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

FRANÇOIS DUFRESNE CPA INC.

Par : ~~FRANÇOIS DUFRESNE~~ CPA auditeur, CA.

François Dufresne CPA auditeur, CA

Montréal, le 16 octobre 2018

**RÉSEAU DES ARCHIVES DU QUÉBEC****RÉSULTATS**

EXERCICE TERMINÉ LE 31 AOÛT 2018

(Non audité)

	2018	2017
	\$	\$
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>		
<b>PRODUITS</b>		
Cotisations	14 875	17 600
Colloque	3 536	2 020
Vente de publications	144	350
Subvention Bibliothèque et Archives Canada (BAC) 2016-2017	-	43 238
Revenus d'intérêts	243	1 085
	<u>18 798</u>	<u>64 293</u>
<b>CHARGES</b>		
Achat lié à la subvention Bibliothèque et Archives Canada	-	41 502
Assurances	206	144
Cotisations	400	-
Projet d'achat en commun de fournitures de conservation	3 912	4 156
Colloque	-	3 536
Timbres, messagers et frais de bureau	428	163
Réunions et représentation	853	440
Honoraires professionnels	1 840	2 120
Amortissement - matériel informatique	227	323
Intérêts et frais bancaires	147	237
	<u>8 013</u>	<u>52 621</u>
<b>BÉNÉFICE NET</b>	<u><u>10 785</u></u>	<u><u>11 672</u></u>

FRANÇOIS DUFRESNE CPA INC.

Société de comptable professionnel agréé

**RÉSEAU DES ARCHIVES DU QUÉBEC**  
**ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET**  
 EXERCICE TERMINÉ LE 31 AOÛT 2018  
 (Non audité)

	<b>2018</b>		<b>2017</b>	
	Non affectés	Investi en immobilisations		
		<b>2018</b>	<b>2017</b>	
		\$	\$	
<b>Solde à l'ouverture</b>	79 101	755	<b>79 856</b>	68 184
Excédent des produits sur les charges	10 785		<b>10 785</b>	11 672
Amortissement des immobilisations	227	(227)	-	-
<b>Solde à la clôture</b>	<b>90 113</b>	<b>528</b>	<b>90 641</b>	<b>79 856</b>

**RÉSEAU DES ARCHIVES DU QUÉBEC****BILAN**

AU 31 AOÛT 2018

(Non audité)

	2018	2017
	\$	\$
<b>ACTIF</b>		
<b>ACTIF À COURT TERME</b>		
Encaisse	35 683	52 598
Épargne à terme	55 405	25 084
Taxes à recevoir	2 784	2 873
	<u>93 872</u>	<u>80 555</u>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES (Note 3)</b>	<u>528</u>	<u>755</u>
	<u><u>94 400</u></u>	<u><u>81 310</u></u>
<b>PASSIF</b>		
<b>PASSIF À COURT TERME</b>		
Créditeurs et charges à payer	1 250	1 250
Apports détenus pour un autre organisme (RSARQ)	54	54
Cotisation perçue d'avance	2 455	150
	<u>3 759</u>	<u>1 454</u>
<b>ACTIF NET</b>		
Actif net investi en immobilisations	528	755
Évolution de l'actif net	90 113	79 101
	<u>90 641</u>	<u>79 856</u>
	<u><u>94 400</u></u>	<u><u>81 310</u></u>

**APPROUVÉ**\_\_\_\_\_  
Administrateur\_\_\_\_\_  
Administrateur

FRANÇOIS DUFRESNE CPA INC.

Société de comptable professionnel agréé

**RÉSEAU DES ARCHIVES DU QUÉBEC****FLUX DE TRÉSORERIE**

EXERCICE TERMINÉ LE 31 AOÛT 2018

(Non audité)

	2018	2017
	\$	\$
<b>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>		
Bénéfice net	10 785	11 672
<b>Éléments n'affectant pas la trésorerie :</b>		
Amortissement - immobilisations corporelles	227	323
	<u>11 012</u>	<u>11 995</u>
<b>Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement</b>		
Taxes à recevoir	89	(1 656)
Variation des apports reportés	-	(35 041)
Cotisation perçue d'avance	2 305	(400)
	<u>2 394</u>	<u>(37 097)</u>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>	<u>13 406</u>	<u>(25 102)</u>
<b>VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	<b>13 406</b>	<b>(25 102)</b>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT</b>	<u>77 682</u>	<u>102 784</u>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN</b>	<u><u>91 088</u></u>	<u><u>77 682</u></u>

**COMPOSITION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE**

Encaisse	35 683	52 598
Épargne à terme	55 405	25 084
	<u>91 088</u>	<u>77 682</u>

FRANÇOIS DUFRESNE CPA INC.

Société de comptable professionnel agréé

**RÉSEAU DES ARCHIVES DU QUÉBEC**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
AU 31 AOÛT 2018  
(Non audité)

---

**1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS**

L'organisme, constitué en vertu de la partie III de la loi sur les compagnies du Québec, fait la promotion du développement et de la mise en valeur des archives historique.

**2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

Les états financiers ont été dressés conformément aux normes comptables pour les entreprises à capital fermé du Canada et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

**Utilisation d'estimations**

La préparation des états financiers selon les Normes comptables canadiennes pour les entreprises à capital fermé exige que la direction utilise des estimations et des hypothèses qui affectent les montants de l'actif et du passif comptabilisés, l'information sur les éléments d'actif et de passif éventuels ainsi que les montants des produits et des charges comptabilisés au cours de l'exercice. Les renseignements réels pourraient être différents de ceux établis selon ces estimations et hypothèses. Ces dernières sont réévaluées de façon continue et les changements sont comptabilisés aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

**Comptabilisation des produits**

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Les intérêts sont constatés comme produits lorsqu'ils sont encaissés.

Les produits - Colloques sont constatés lorsque les activités sont réalisées et facturées, et les ventes de publications sont constatées lorsque les biens sont livrés et facturés.

Les produits de cotisation sont inscrits lors de leur encaissement et lorsqu'ils sont considérés à recevoir pour l'exercice.

**Instruments financiers**

*Évaluation des instruments financiers*

L'entité évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

FRANÇOIS DUFRESNE CPA INC.

**RÉSEAU DES ARCHIVES DU QUÉBEC**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
 AU 31 AOÛT 2018  
 (Non audité)

---

**2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (Suite)**

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse et des débiteurs.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des comptes fournisseurs.

*Dépréciation*

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé au résultat net. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée au résultat net.

*Coûts de transaction*

L'entité comptabilise ses coûts de transactions au résultat net de l'exercice où ils sont engagés. Cependant, les instruments financiers qui ne seront pas évalués ultérieurement à la juste valeur sont majorés des coûts de transaction directement attribuables à la création, à l'émission ou à la prise en charge.

**3. IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

	2018		2017	
	\$		\$	
	<u>Coût</u>	<u>Amortissement Cumulé</u>	<u>Valeur Nette</u>	<u>Valeur Nette</u>
Équipement informatique	<u>3 793</u>	<u>3 265</u>	<u>528</u>	<u>755</u>

Les immobilisations sont comptabilisées au coût d'acquisition et sont amorties selon la méthode du solde dégressif au taux annuel de 30%

**RÉSEAU DES ARCHIVES DU QUÉBEC**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
AU 31 AOÛT 2018  
(Non audité)

---

#### **4. INSTRUMENTS FINANCIERS**

*Risques et concentrations*

*Risque de liquidité*

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. La société est exposée à ce risque principalement en regard à ses créiteurs.

*Risque de crédit*

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. L'organisme n'est pas assujéti à ce risque.

*Risque de taux d'intérêt*

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché. L'organisme est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable.